
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

21 DÉCEMBRE 2021 > 03 JANVIER 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



mercredi 22 décembre
2021

Les jeux « hors des murs » ont rencontré un franc succès

(351 mots)

L'espace culturel La Filoche de Neuves-Maisons s'est déplacée à la médiathèque, de Méréville, mercredi dernier, pour donner...

Page 6



mercredi 22 décembre
2021

Le prix de l'eau et de l'assainissement à l'ordre du jour du conseil communautaire

(335 mots)

L'eau et l'assainissement étaient à l'ordre du jour du conseil communautaire et plus particulièrement les orientations pour...

Page 7



lundi 27 décembre
2021

La sécurité dans le bus en route pour le collège Callot

(195 mots)

Juste avant les vacances de Noël, Transdev Grand Est a organisé en partenariat avec le collège Jacques-Callot de Neuves-Mai...

Page 8



mardi 28 décembre
2021

Aide à la personne : un secteur qui recrute

(240 mots)

« Devenez famille d'accueil » était le thème de la réunion qui s'est tenue mardi 14 décembre à la salle des associations. ...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(12 articles)



mardi 21 décembre
2021

Un site de compostage partagé en vue près du centre technique communal

(189 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour débattre d'un ordre du jour fourni. Chasse : le bail de chasse est re...

Page 11



mardi 21 décembre
2021

Le conseil municipal des enfants voit le jour

(284 mots)

Le premier conseil municipal des enfants a vu le jour à Pont-Saint-Vincent. Après la présentation du projet...

Page 12



mercredi 22 décembre
2021

De nouveaux horaires à la médiathèque (133 mots)

Depuis la rentrée, une seconde permanence est ouverte de 13 h 30 à 15 h en plus de celle habituelle de 10 h à 12 h chaque s...

Page 13



jeudi 23 décembre
2021

Deux libellules récompensent la commune (362 mots)

Aujourd'hui fortement investie dans une politique environnementale, Neuves-Maisons s'est située d'emblée, pour sa première ...

Page 14



vendredi 24 décembre
2021

Les échos du dernier conseil de l'année (181 mots)

Lors du conseil du 14 décembre 2021, 5 points étaient à l'ordre du jour. ? Elaboration du PLUI (Plan Local...

Page 15



vendredi 24 décembre
2021

Le pont des Turbines terminé (246 mots)

Les travaux dans le cadre du programme des grosses réparations du pont du lieu-dit « Les Turbines » commencés le 7 juin, so...

Page 16



lundi 27 décembre
2021

Les subventions aux associations augmentent (295 mots)

? Subventions aux associations. Le dernier conseil municipal portait surtout sur les subventions aux associations qui vont...

Page 17



lundi 27 décembre
2021

Dominique Potier en visite (189 mots)

Jeudi matin, Dominique Potier, député de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été accueilli par le maire, Yannick...

Page 18



mardi 28 décembre
2021

Un quai de traite en construction à la chèvrerie d'Amandine

(501 mots)

La pelle à la main, secondée par Charlotte son efficace apprentie, Amandine a le sourire. D'autant plus que Michou, « vrai ...

Page 19



mercredi 29 décembre
2021

« Petites Villes de demain » : le projet se met en place (381 mots)

Le programme « Petites Villes de demain » a été lancé en octobre 2020 par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires...

Page 20



mercredi 29 décembre
2021

Qu'en attendent les associations ? (135 mots)

Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent font partie des quatorze communes du département à avoir été sélectionnées dans le dép...

Page 21

Le city stade espéré pour avril ou mai 2022 (278 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi 20 décembre. Le maire présente le projet d'orientation et de dévelop...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)

La Lorraine incitée par l'Etat à réhabiliter ses friches (684 mots)

Après une première salve budgétaire au printemps dernier, l'État vient de publier la liste des projets de reconversions de ...

Page 24

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

Les jeux « hors des murs » ont rencontré un franc succès

Des amateurs se sont laissés emporter par la passion du jeu vidéo, à la médiathèque de Méréville mercredi dernier, grâce à l'animation mise en place par l'espace culturel de Neuves-Maisons. Parents, enfants, se sont pris au jeu.

L'espace culturel La Filoche de Neuves-Maisons s'est déplacée à la médiathèque, de Méréville, mercredi dernier, pour donner envie aux jeunes et moins jeunes de venir jouer, dans le cadre de l'animation « hors des murs ». Tout était mis en place pour les gamers passionnés.

Joël aux manettes, animateur de la Filoche depuis plus de 15 ans, 47 ans, pro du Game, explique que ces jeux sont là pour prendre le contre-pied des jeux violents actuels auxquels les jeunes sont exposés, et ont l'habitude de pratiquer. « Ce sont des jeux éducatifs, ludiques, voire familiaux, basés sur la réflexion ». La gamification ne s'est pas fait attendre, et à la plus grande surprise, Delphine, 37 ans qui accompagnait son fils Valentin de 8 ans 1/2, s'est prise aux jeux ! Sous le pseudo Princesse Peach, son fils Mario, tant qu'à faire, sous le

pseudo Valentin 2.0, ils ont suivi les conseils avisés du coach Joël (Luigi pour jouer). Une partie à trois pouvait démarrer.

« Un gamer ne vieillit pas »

Parmi toutes les tablettes dédiées aux jeux, ils ont choisi Mario kart 8 de luxe. L'animateur se déplaçait avec un écran de 32 pouces, soit plus de 80 cm, des tablettes et consoles Nintendo Switch.

Selon Joël, les jeux maintiennent la jeunesse, il ne fait pas son âge en effet. Interrogé, il dit en souriant, « un gamer ne vieillit pas, il Level-Up ». Quant à Delphine, elle est heureuse d'avoir pu participer et partager un bon moment avec son fils, qui, avant les restrictions sanitaires faisant du rugby. Et apprécie de s'occuper intelligemment.

La filoche envoie son meilleur geek une à deux fois par trimestre dans toutes les communes de la Comcom. ■



Joël, « le boss », est arrivé 1er, la mère Delphine est seconde et Valentin 3 e.

lafiloche@cc-mosellemadon.fr ou
au : 03 83 50 56 60 ;
https://www.la-filoche.fr/fr/agenda-et-reservation/gaming-hors-les-murs-1_-d.html





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Le prix de l'eau et de l'assainissement à l'ordre du jour du conseil communautaire

L'eau et l'assainissement étaient à l'ordre du jour du conseil communautaire et plus particulièrement les orientations pour les années à venir et les tarifs 2022.

Investissements engagés. Gilles Jeanson, vice-président chargé de l'eau et l'assainissement, a débuté en rappelant les objectifs des mandats précédents avec notamment la construction de la station de potabilisation qui a nécessité un financement de 4 M€ HT. Il a détaillé la situation actuelle : « La collectivité se doit de répondre aux enjeux futurs et ne peut renoncer à investir sous peine que nos réseaux d'eau et d'assainissement se détériorent »

Nouveaux investissements. Représentant la commission eau et assai-

nissement il a proposé au conseil d'engager une enveloppe de 7 M€ HT d'investissements sur de nombreux sujets comme la sécurisation d'approvisionnement avec 2 ressources par commune, achever l'épuration des eaux du territoire, l'amélioration de la qualité du réseau et viser l'objectif d'un dispositif d'épuration satisfaisant pour 100 % des communes en fin de mandat.

Tarifs. Dans ce cadre, pour financer ces investissements il a souligné que l'effort aux abonnés devait être proportionné au plus juste. Il a rappelé que le tarif aux abonnés était constitué de deux parties distinctes et que si la part du tarif assainissement augmentait de 60 cts/m³ il était compensé de moitié par une baisse du tarif de l'eau de 30 cts/m³. Concernant les

abonnés de Pulligny et de Pierreville, l'augmentation du tarif assainissement sera de 30 cts/m³. Ce nouveau tarif sera applicable à partir de 2022 et sur les années suivantes, les prix seront simplement actualisés sur l'inflation.

Des aides. Enfin, il a terminé en informant les élus que les tarifs des prix par tranches progressives étaient conservés et que le tarif social sera renforcé. Actuellement, les abonnés éligibles bénéficient d'un « chèque eau » de 20 € + 10 € par enfant à charge. L'aide est versée en fin d'année par le CIAS en partenariat avec la CAF de Meurthe-et-Moselle.

La délibération a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

La sécurité dans le bus en route pour le collège Callot

Les élèves de 6^e du collège Jacques-Callot ont été invités à participer à une heure d'information sur la sécurité dans le bus et autour du véhicule, complétée par un exercice pratique.

Juste avant les vacances de Noël, Transdev Grand Est a organisé en partenariat avec le collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons, et la communauté de communes de Moselle-et-Madon, une campagne de sensibilisation aux règles du savoir voyager ainsi qu'une formation d'évacuation d'un véhicule en cas d'urgence auprès de l'ensemble des classes de 6e.

Durant près d'une heure, avec les représentants de Transdev, les collé-

giens ont appris sous forme d'échanges et de questions-réponses, les règles de sécurité à observer lorsque l'on prend les transports en commun. La projection d'un petit film a illustré les points présentés.

Enfin, ils ont tous participé à un exercice pratique chronométré d'évacuation d'un autocar. Pour que ces messages s'inscrivent dans la durée dans les têtes des élèves, deux documents ont été distribués avec une

petite BD et un nuancier façons « Les incollables ». ■



Tous les élèves de 6 e du collège Jacques-Callot ont participé à un exercice d'évacuation chronométré.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Aide à la personne : un secteur qui recrute

L'association Realise œuvre dans l'action sociale, le médico-social et le socio-judiciaire en direction des enfants, adolescents et adultes en difficulté. Elle recrute des assistants familiaux. Et si vous deveniez famille d'accueil ?

« Devenez famille d'accueil » était le thème de la réunion qui s'est tenue mardi 14 décembre à la salle des associations.

Sur l'invitation du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) de Moselle et Madon, Sophie Schneider de l'association Realise est venue présenter le métier d'assistant(e) familial(e). « Ces réunions de présentation sont courantes au Grand Nancy, mais le sont moins pour les communautés de communes. Moselle et Madon est la première et nous avons besoin d'informer les gens pour le recrutement. »

Realise est une association de 650 sa-

lariés qui œuvre dans l'action sociale, le médico-social et le socio-judiciaire en direction des enfants, adolescents et adultes en difficulté. Les plus gros employeurs du secteur pour les assistants familiaux sont le Département avec 350 personnes et l'OHS avec 80.

Un travail d'équipe

Realise a obtenu le droit d'embaucher une vingtaine d'assistants. « Nous en avons déjà recruté cinq », indique Sophie Schneider.

« Le travail d'assistant familial dans notre association est d'abord un travail d'équipe. Après que la personne a eu l'agrément, des formations se-

ront réalisées avant et après la garde d'enfant. Que la famille soit monoparentale, homoparentale, il est possible de postuler. » ■



Une information utile. Photo ER

Contact : association.realise@realise.asso.fr



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Un site de compostage partagé en vue près du centre technique communal

Le conseil municipal s'est réuni pour débattre d'un ordre du jour fourni.

Chasse : le bail de chasse est renouvelé pour l'Association communale de chasse agréée. Le loyer annuel (2022-2034) est fixé à 2 000 € (bois de Leleau, Meusson, Lucey, l'Esploye et Bon soldat, d'une superficie de 325 ha). Le calendrier de chasse est affiché en mairie.

Compostage : une convention de partenariat est signée avec la SPL Covalom pour la création d'un site de

compostage partagé à proximité du centre technique communal pour les utilisateurs identifiés.

Adhésion à l'association Échogeste à compter de 2022.

Recensement dès janvier

Trois agents sont recrutés pour le recensement démographique qui aura lieu du 21 janvier au 19 février 2022. Il s'agit de M^{mes} Grandbarbe et Stramiello et de M. Wéber.

Locations et prestations : reconduc-

tion, pour 2022, des tarifs de 2021.

Projet intergénérationnel : le conseil autorise le maire à signer l'ensemble des marchés correspondant à ce programme d'investissement.

Distribution publique de gaz naturel : la convention de concession sera signée.

Règlement intérieur : un nouveau règlement intérieur a été approuvé qui se substitue à celui adopté le 19 mars 2008. ■



Le conseil municipal des enfants voit le jour

Le premier conseil municipal des enfants vient de voir le jour à Pont-Saint-Vincent, au terme d'élections qui ont eu lieu à la salle multiactivités le mardi 14 décembre. Les noms des huit conseillers, issus des classes de CM1 et de CM2, ont été proclamés.

Le premier conseil municipal des enfants a vu le jour à Pont-Saint-Vincent.

Après la présentation du projet dans les deux classes de CM1 et de CM2 par la commission « jeunesse », les élections ont eu lieu à la salle multiactivités ce mardi 14 décembre.

Le protocole était le même que pour les adultes : bureau de vote tenu par leurs camarades, cartes d'électeur, isolements, urne, dépouillement... Une élection plus vraie que nature pour un premier pas dans la citoyenneté et pour élire 8 jeunes conseillers parmi les 15 candidats. Tous avaient mené leur campagne électorale, réalisant

avec l'aide de leurs enseignants une affiche présentant leur profession de foi et le détail de leurs idées et projets.

Cinq filles et trois garçons

Cinq filles et trois garçons ont ainsi été élus par leurs pairs lors du scrutin pour une durée de mandat de deux années.

En voici la liste : Maëlys Beyrend, Lilou Cobalt, Gabriel Gand, Emma Ménétrier (élèves de CM1) ; Lael De Oliveira Alves, Alexis Menu, Emma Thomas, Shain Vilovar Harbor (élèves de CM2).

Ce conseil municipal des enfants a pour objectif de favoriser l'expression et la participation des enfants et des jeunes dans la ville. ■



Le maire, Yannick Hellak, explique aux élèves de CM1-CM2 le fonctionnement d'un conseil municipal des enfants. Photo ER Le maire, Yannick Hellak, explique aux élèves de CM1/CM2 le fonctionnement d'un conseil municipal des enfants Photo ER





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—BAINVILLE-SUR-MADON

De nouveaux horaires à la médiathèque

Depuis la rentrée, une seconde permanence est ouverte de 13 h 30 à 15 h en plus de celle habituelle de 10 h à 12 h chaque samedi à la maison des associations 20, rue Jacques-Callot.

La médiathèque La Filoche dispose d'une antenne à la maison des associations. Les bénévoles sont les bienvenus pour tenir les permanences. Tous les samedis on y retrouve Marc

Blanchard, Jean-Louis Pernechele et Maxime Perrin auprès desquels les lecteurs trouvent des indications précieuses pour leur choix de lecture.

Tous les styles

« La Filoche offre bon nombre de services, informatique, animation, spectacles, formation, éveil pour les petits et bien sûr tous les styles littéraires sont présents dans les rayon-

nages de la bibliothèque », explique Jean-Louis, un passionné des livres. ■



Le bénévolat fait vivre l'antenne locale.



Deux libellules récompensent la commune

Afin d'inciter les collectivités à s'engager pour l'amélioration de la qualité des eaux et la préservation de la biodiversité, la région Grand Est et l'agence de bassin Rhin-Meuse ont instauré un label Commune Nature. Il comporte 4 niveaux représentés par des libellules.

Aujourd'hui fortement investie dans une politique environnementale, Neuves-Maisons s'est située d'emblée, pour sa première participation, au 2e niveau sur 4, matérialisé par 2 libellules. « C'est la récompense du travail de toute une équipe. Nous sommes tous très fiers » a martelé Etienne Thill, délégué à l'environnement.

Pour l'obtenir, il fallait respecter l'application des lois et réglementations concernant l'interdiction totale des produits phytosanitaires (ou « 0 phyto ») et même aller au-delà : sensibiliser les élus et la population à la démarche, organiser des formations pour les agents, mettre en place une gestion différenciée des tontes sur les différents espaces communaux notamment.

« Il y avait des délais pour se mettre en conformité avec la loi » explique Aurélia Lémont, responsable du service environnement. « Mais nous, nous sommes 0 phyto depuis 2018, y compris au stade et au cimetière, et nous sommes en engrais bio depuis 2020. » Des modules de formation ont été dispensés aux agents du service environnement en 2021 par la Fredon, d'autres sont prévus en 2022. « Ce sont les agents qui sont acteurs. A la suite des formations, on a fait des réunions bilan et ils ont eu des tas d'idées. Il y aura des massifs de pleine terre, des arbres un peu partout, dont des fruitiers » continue la responsable. « Nous visons la 3^e libellule, qui jaugera la communication et la sensibilisation des habitants et des commerçants pour proposer des alternatives aux désherbants. »

Quant au maire, Pascal Schneider, il souligne « une démarche volontariste qui correspond à la philosophie de l'équipe, incarnée par Aurélia. On veut tous participer à ce développement écologique de la ville qui n'a que trop tardé ». ■



Tout comme Aurélia Lémont qui a su « fédérer ses troupes », Doriane, Patrice, Jonathan, Nicolas, Hugo, Kévin, Didier, Luigi et Éric, agents du service environnement, ont été mis à l'honneur pour leur travail et leur motivation, qui ont permis l'attribution du label à la ville.





Les échos du dernier conseil de l'année

Lors du conseil du 14 décembre 2021, 5 points étaient à l'ordre du jour.

? Elaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), débat sur les orientations générales du PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) préserver les paysages, définir les objectifs de développement urbain et de l'habitat. Approuvé à l'unanimité.

? Indemnités pour travaux supplé-

mentaires (IHTS), missions urgentes pour le service technique et le service administratif : dédommagé en repos compensatoires ou 25 % du salaire normal. Approuvé à l'unanimité.

? Adhésion à la convention de participation complémentaire santé du CDG54 adhésion contrat de groupe 5 € par agent. Vote pour l'adhésion : 9 pour, 4 abstentions.

? Changement de la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'en-

tretien, qui veut réduire son contrat de 15 heures à 10 heures, le conseil décide de le réduire à 12 heures.

3 contre, 4 abstentions et 6 pour.

? Renouvellement de la convention d'occupation de la salle polyvalente avec l'AFR. Ce renouvellement se fait tous les 3 ans : voté à l'unanimité. Lors de ce conseil municipal le Béliier Meulson a présenté son association. ■





Le pont des Turbines terminé

Les travaux dans le cadre du programme des grosses réparations du pont du lieu-dit « Les Turbines » commencés le 7 juin, sont enfin terminés. Après avoir été fermé plusieurs mois depuis juin, rouvert, à nouveau fermé plusieurs fois, il est définitivement opérationnel. La nature des travaux était la réfection de l'étanchéité et des superstructures (chaussée, trottoirs, garde-corps) de l'ouvrage par l'entreprise Berthold. Montant de l'opération : 145 k€, entièrement financés par le Département. (Cf ER du 22 juin 2021).

À propos de ce pont, c'est simple et

l'on perçoit bien son utilité : lorsqu'il est ouvert, c'est 400 mètres depuis la 115 B au niveau du pont de la Moselle à parcourir pour aller soit sur Messein, soit sur Richardménil, lorsqu'il est fermé, c'est 4 km de la 115 B par la voie rapide D 331, jusqu'au rond-point dit « mauvais lieu » et revenir ! Sans compter les sévères ralentissements générés. À savoir qu'en moyenne, c'est 2 100 véhicules par jour dont 58 poids lourds qui désormais ne peuvent plus l'emprunter, ils sont bloqués par la mini-arche du pont de la Moselle. Ils prennent de facto la voie rapide. Cette réouverture récente et définitive, est due à

la finition du chantier. Enlèvement des vieux garde-corps hors normes et mise en place par Berthold de 70 mètres de garde-corps flambant neufs, de type S 8 à barreaudage vertical. Mise en place de la signalisation verticale et horizontale. ■



70 mètres de garde-corps terminent enfin le pont des Turbines.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Les subventions aux associations augmentent

? **Subventions aux associations.**

Le dernier conseil municipal portait surtout sur les subventions aux associations qui vont augmenter de 20 %. Depuis 2015 une subvention est accordée aux associations qui présentent un dossier à jour en fonction du nombre d'inscrits : 15 € par adulte mérévillois, 30 € par enfant mérévillois, 5 € par adulte ou enfant ne résidant pas à Méréville.

Il a été décidé de changer les modalités d'attribution de la subvention de fonctionnement cette année, sur proposition de la commission finances et du monde associatif réunis le 7 décembre : 18 € par adulte mérévillois, 36 € par enfant mérévillois, 6 € par adulte ou enfant ne résidant

pas à Méréville

Le maire propose de verser une subvention de 150 € en plus à chaque association dans le cadre d'un plan de relance de l'activité suite à la crise Covid.

Ainsi la chorale Amarelli reçoit 648 €, tennis et cyclisme 1206 €, la danse Amarelli 1452 €, le Foyer rural 750 €, AS Méréville, 426 €. Cette subvention de 20 % supplémentaires ne s'applique qu'aux associations qui ont rempli leur dossier.

? **Déplacement du monument aux morts au cimetière.** Ce déménagement implique un budget de 5000 € TTC. Des subventions vont être de-

mandées. Suite à la réunion de la commission travaux, environnement et projets, les devis reçus pour le monument et le terrassement ne rentrent pas dans l'enveloppe. Le budget initialement alloué reprenait la plaque actuelle. La commission a fait le choix d'un nouveau monument pour un coût de 5680 € HT avec la société Cochinaire et d'un terrassement en résine gravillonnée avec la société TRB pour un coût HT de 3581 €. Le maire demande aux élus d'allouer une enveloppe supplémentaire pour ce projet. Le conseil alloue une enveloppe de 10000 € TTC. Les deux stèles de marbre noir seront posées courant mars 2022, à l'intérieur du cimetière. ■



Dominique Potier en visite

Jeudi matin, Dominique Potier, député de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été accueilli par le maire, Yannick Hellak, et sa première adjointe, Dominique Goepfer.

Au menu de la journée : la visite de la commune afin d'en connaître les projets, ses forces et ses faiblesses. Le député était venu dans le secteur pour participer à la réunion du comité de pilotage du programme d'action « petites villes de demain » lancé en octobre 2020.

En effet, les candidatures de Pont-Saint-Vincent et de Neuves-Maisons pour entrer dans ce dispositif ont été

retenues par l'Etat et la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Le programme « Petites villes de demain » est destiné à redynamiser 1600 petites villes françaises. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants et des territoires, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il a pour objectif de renforcer les moyens des élus et de leurs intercommunalités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'à 2026, tout en se projetant sur une décennie. Programme de 3 ans, renouvelable une fois. ■



Le député et le maire au centre-ville.



Un quai de traite en construction à la chèvrerie d'Amandine

Depuis 2020, la chèvrerie d'Amandine Lesperlette bénéficie de soutiens solides : le collectif Chaligny en Transition, la municipalité et l'Association pour la sauvegarde de la chèvrerie d'Amandine. Bilan d'étape.

La pelle à la main, secondée par Charlotte son efficace apprentie, Amandine a le sourire. D'autant plus que Michou, « vrai Mac Gyver », est venu lui donner un sérieux coup de main. Il s'agissait ce jour-là de couler la chape en béton du futur quai de traite. Un projet qui date de plusieurs années et qu'elle se réjouit de concrétiser.

La fosse qui longe le quai lui permettra d'être à hauteur des pis, « cela m'évitera les lombalgies récurrentes ». Le moral est là.

L'Ascam 54 (Association pour la sauvegarde de la chèvrerie d'Amandine) y est pour quelque chose, et son président Michel Bigel aussi. « L'Ascam me booste et Michel me protège », assure l'éleveuse.

Afin de l'aider à pérenniser son entreprise et son mode de vie, ces bénévoles ont pris en main les démarches administratives et les devis des travaux à réaliser. Le président l'a inscrite aussi à un cours d'informatique. Toutes ces aides sont essentielles à la gestion de la chèvrerie.

Propriétaire d'un bâtiment

Autre motif de satisfaction : Amandine est maintenant propriétaire, grâce à l'entremise du maire André Bagard, d'un bâtiment à rénover entièrement. Il a perdu sa toiture au

cours de la tempête qui a suivi l'acquisition. Nouveau coup du sort, mais « cela nous évitera un accident, car la toiture était en mauvais état ».

La chevrière n'oublie pas dans ses remerciements les bénévoles de Chaligny en Transition qui, les premiers, se sont mobilisés en 2020 pour collecter des fonds et venir à son aide, générant un élan de solidarité dépassant la commune. « Ils m'ont sauvé la vie ! »

Pourquoi pas une ferme pédagogique ?

Aujourd'hui son cheptel s'élève à 36 chèvres laitières et 9 en écopâturage, nées en 2021. Le bouc fait son travail et on attend de futures naissances au printemps 2022. L'Association de la chèvre lorraine a pointé le troupeau et a décerné une multitude de « A » aux « filles » d'Amandine, gage de la pureté de leur race.

Un rêve guide depuis des années la vaillante jeune femme : ouvrir une ferme pédagogique. Avec sa persévérance et ses soutiens, gageons qu'elle y parviendra ! ■



« Michou », Charlotte, l'apprentie « rayon de soleil » et Amandine ont entrepris de couler la chape du futur quai de traite. Les jeunes femmes ont trimballé 9 tonnes de sable et 50 sacs de 25 kg de ciment. Photo ER



« Michou », Charlotte, l'apprentie « rayon de soleil », et Amandine ont entrepris de couler la chape du futur quai de traite. Les jeunes femmes ont trimballé 9 tonnes de sable et 50 sacs de 25 kg de ciment. Photo ER



« Michou », Charlotte, l'apprentie « rayon de soleil » et Amandine ont entrepris de couler la chape du futur quai de traite. Les jeunes femmes ont trimballé 9 tonnes de sable et 50 sacs de 25 kg de ciment. Photo ER



« Petites Villes de demain » : le projet se met en place

Une convention d'adhésion au projet de revitalisation « Petites Villes de demain » lancé par l'État a été signée en partenariat avec les villes de Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent et la communauté de communes Moselle et Madon. Place maintenant à l'action.

Le programme « Petites Villes de demain » a été lancé en octobre 2020 par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires. Il consiste à apporter aux petites communes (moins de 20 000 habitants) faisant fonction de centralité, et leur intercommunalité, « les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires nécessaires à leur revitalisation ».

Avec Pont-Saint-Vincent

Neuves-Maisons a intégré ce programme. La réunion de lancement s'est déroulée jeudi 16 décembre, en présence de Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture, du député Dominique Potier, de Filipe Pinho, président de la communauté de communes (CCMM), et des maires de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent. Car ce village est inclus dans le même projet en raison d'une continuité urbaine et d'une poche de pau-

vreté communes aux deux entités.

À la gouvernance locale du projet : une cheffe de projet, Cécile Kormann, recrutée en novembre ; une équipe « projet » issue des deux communes et de la CCMM ; des référents politiques ; les partenaires associés aux réflexions (État, Région, Département, Pays terres de Lorraine, Banque des territoires etc.).

Définir les axes d'efforts

Dans un premier temps, il s'agit de définir les axes sur lesquels les deux communes porteront leurs efforts. Dans ce but, des études financées totalement ou en partie par la Banque des territoires vont permettre de cibler ce qu'il est pertinent de revitaliser. Commerces à réimplanter ou à soutenir, défis climatiques et énergétiques, habitat, transports, citoyenneté... Quelle ville souhaitons-nous dans dix ans ?

Puis, en avril 2023, Neuves-Maisons signera avec l'État un contrat dans lequel les actions ciblées seront détaillées.

Il s'agira alors de les réaliser et, pour cela, de solliciter des subventions. Les financeurs, qui auront suivi depuis le début l'élaboration de ce projet « Petite Ville de demain », auront une vision globale de l'intérêt et de la cohérence de ces actions. ■



Neuves-Maisons associée à Pont-Saint-Vincent a été sélectionnée dans le programme national « Petites Villes de demain ». Elle bénéficiera à ce titre d'une aide appréciable dans la réalisation de ses projets de dynamisation. Le lancement a eu lieu le 16 décembre. Photo ER





Qu'en attendent les associations ?

Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent font partie des quatorze communes du département à avoir été sélectionnées dans le déploiement du programme « Petites Villes de demain ».

Dans ce cadre, Dominique Potier, député dans la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle a organisé, à la

MVA, une rencontre avec les acteurs associatifs du territoire pour connaître leurs attentes. Si le bassin est bien équipé en infrastructures et en services, les représentants des associations ont pointé quelques manques comme un service d'aides administratives aux associations ou une structure culturelle de taille intermédiaire et équipée qui permet-

trait aux petites associations de présenter leur travail sans solliciter les grandes salles déjà existantes et qui sont peu disponibles. Dominique Potier a mis en avant la diversité déjà existante. Une réflexion partagée pourrait être menée pour une mutualisation des moyens. ■





Le city stade espéré pour avril ou mai 2022

Le conseil municipal s'est réuni lundi 20 décembre.

Le maire présente le projet d'orientation et de développement durable (PADD) qui plante les perspectives d'avenir de l'ensemble du territoire : développement urbain, transport, mise en valeur du patrimoine, tourisme, loisirs, santé, le tout en respectant une répartition en cohérence avec les équipements et services.

Équipement et animations pour les jeunes

Un city stade doit être construit à l'emplacement du terrain de foot à l'espace loisirs. Le montant prévisionnel des travaux est de 80 000 € HT. Le conseil valide le lan-

cement de la procédure de marché des différents lots et des demandes de subventions. Il espère que le projet sera subventionné à 80 % et que les travaux seront achevés pour avril-mai.

Le conseil souhaite cesser la collaboration avec les animateurs ados de la communauté de communes Moselle et Madon. Il déplore « le manque de retours de ce service », souligne M^{me} Baleret. M. Petit présente une convention avec l'association Simply Odd qui pourrait assurer les animations des activités pour les jeunes du village avec un meilleur suivi.

En bref

? Le maire présente le permis de

louer proposé par la CCMM dans le but d'aider les communes à agir contre l'insalubrité des logements en location.

? Le conseil valide la modification de l'assiette du bail rural d'Hervé Bazin pour son ferme, situé en bordure du Madon, suite à l'érosion du cours d'eau.

? La mise à jour du règlement périscolaire, suite à l'augmentation des tarifs des repas et à la possibilité de faire les inscriptions dématérialisées, est validée.

? Les tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin municipal sont fixés. Le vote a enregistré une abstention. ■



ACTUALITÉS DIVERSES



La Lorraine incitée par l'Etat à réhabiliter ses friches

Au travers de subventionnements massifs, l'État incite les collectivités publiques à privilégier le recyclage de leurs friches plutôt que se répandre sur des terres arables. Un fonds de 650 millions d'euros a été créé en ce sens. Le Grand Est est l'une des premières régions à en profiter.

Après une première salve budgétaire au printemps dernier, l'État vient de publier la liste des projets de reconversions de friches retenus dans le cadre de sa politique de soutien aux collectivités publiques qui souhaitent reconquérir des espaces artificialisés plutôt que de se répandre sur des terres arables. Dès 2020, le gouvernement a intégré ce volet environnemental à son plan de relance. Il s'agissait d'inciter financièrement les décideurs locaux à combattre l'urbanisation sauvage en construisant sur des délaissés comme des casernements désertés, d'anciennes usines, des sites hospitaliers devenus inhospitaliers ou des zones commerciales en déshérence.

Un fonds de 650 M€

L'État a créé pour cela un « fonds friches » doté dans un premier temps de 300 millions d'euros, puis doublé pour atteindre 650 M€. Finalement, l'idée de recoloniser des possessions à l'abandon a suscité une telle adhésion des villes, métropoles, départements et autres régions, que le nombre de réponses aux appels à projets régionaux a explosé, atteignant 1 130 dossiers pour un montant global estimatif d'1,246 milliard d'euros.

La répartition du fonds initial s'est faite en deux temps. En novembre, la promotion de fin d'année a ainsi été divulguée. Sur l'ensemble de la France, 503 dossiers vont être sub-

ventionnés, générant la construction d'1,8 million de m² de logements (40 % de logements sociaux) et autant de mètres carrés de bureaux, commerces, industries... Cette opération de recyclage foncier va permettre de réhabiliter 1 133 hectares de friches, 11,33 km², qui vont s'ajouter au premier wagon qui comptait 1 300 hectares, 544 lauréats et 290 M€ d'aides destinés à acheter, dépolluer, démolir... des ruines et des terrains souvent contaminés.

Le Grand Est bien placé

Dans ce vaste remembrement, le Grand Est tire son épingle du jeu. Quatrième région la mieux pourvue lors de la première édition, elle a déjà reçu l'assurance de toucher 39,4 M€ pour mener une diversité de projets allant de la rénovation du centre médiéval de Toul (437 088 €) à la poursuite de la requalification de la Zone d'activités économiques (ZAE) du Parc de Haye (1,4 M€). D'ailleurs, selon une note la préfecture Grand Est, « la première enveloppe régionale été quadruplée », grim pant de 7,35 M€ à 39,4 M€.

Une manne qui va gonfler à 60 M€ avec la seconde vague. 21,1 millions d'euros de subventions ont été cette fois accordés au Grand Est. Pour la Lorraine, où se concentrent des friches issues de l'histoire industrielle, minière et militaire, plusieurs opérations vont ainsi pouvoir être enclenchées dont celle du village

d'Assenoncourt en Moselle (lire ci-dessous). Il s'agit du plus petit projet du Grand Est.

De grosses ambitions

À côté, la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a obtenu 465 000€ pour redessiner la périphérie du crassier de la ZAC Moselle Rive Gauche à Messein et y segmenter un parc artisanal. Verdun en Meuse va bénéficier, elle, de 680 000 € pour réinvestir d'anciens magasins de l'armée et y aménager des logements. Une société immobilière (SAS Fabriques Réunies) est à la manœuvre. Elle a été constituée par les foncières Bellevilles et De Watou ainsi que par la Caisse des dépôts.

À Florange, c'est la transformation d'un ancien site ferroviaire en dépôt de bus électriques qui va être engagé. Cette mutation d'une superficie 52 000 m² va être accompagnée d'un chèque de l'État d'1,5 M€. Enfin, le plus gros programme de conversion ne se situe pas en Lorraine, mais en Alsace. La ville de Mulhouse s'est lancée dans une reconquête ambitieuse de l'ancienne usine textile DMC. L'État va lui verser 2,7 M€ pour bâtir un quartier étalon de la « ville du XXI^e siècle ». Une ville « apaisée et durable », « du quart d'heure », creuset des « économies émergentes, créatives et solidaires ». Rien de moins. ■